

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: LOCATION, INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES MOBILES ET D' UN CHEMIN DES NEIGES. LOT 1: LOCATION ET INSTALLATIONS D'UNE PATINOIRE, D'UN JARDIN DES GLACES MOBILES ET D'UN CHEMIN DES NEIGES, PASSE AVEC LA SOCIETE COLORS PRODUCTION SRPL

DÉCISION N° DM-24-393 EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire,

VU l'appel public à concurrence mis en ligne au BOAMP en date du 17/10/2024 relatif à la location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges-Lot n° 1 : Location et installation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges.;

CONSIDÉRANT l'offre de la société COLORS PRODUCTION jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société COLORS PRODUCTION sise rue de la Nouvelle Usine 1, 62000 Chatelet (Belgique) et représentée par Nicolas VERCOUTERE, Administrateur, le marché Lot n° 1 : Location et installation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 71 218,60 € HT

Le marché est conclu du 27 novembre 2024 au 08 janvier 2025 inclus.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20241125-Imc1H12651H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/11/2024

Date de Publication: 25/11/2024

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20241125-Imc1H12651H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/11/2024

Date de Publication : 25/11/2024